Type 1 Général

HABITATION			T	ype de	bâtiment				
		1	solé	Jum	nelé	En rangée			
		No	mbre de loge	ments	autorisés p	ar bâtiment	Localisat	ion I	rojet d'ensemble
H1 Logement	Mini	mum	1	0		0			
	Maxi	mum	2	0		0			
nombre maximal de bâtiments dans une rang	<u>ée</u>								
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE									
R1 Parc									
NORMES DE LOTISSEMENT									
	Super	ficie		Large	eur				
	minimale	maximale	minima	ale	maximale	Profond	leur minimale		
DIMENSIONS GÉNÉRALES	319 m²		14.5 1	n			22 m	1	
BÂTIMENT PRINCIPAL						<u> </u>		1	
3A HMENT PRINCIPAL									
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	Largeur r	ninimale	ale Hauteu		eur	Nom	bre d'étages		tage minimal ds logements
	mètre	%	minim	ale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou	3 ch. ou + o
DIMENSIONS GÉNÉRALES					9 m	1 1	2	85m² ou +	105m² ou +
DIMENSIONS GENERALES		Mana	I			1 '	POS	December	Superficie
NORMES D'IMPLANTATION	Marge avant	Marge latérale				s Marge arrière	minimal	Pourcentage d'aire verte	d'aire
								minimale	d'agrémen
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES	6 m	1.2 m		4.8 m		7.5 m		40 %	
MARGE DE RECUL À L'AXE			Hawey,	Boulev	ard	· ·		12.5 mètres	
NORMES DE DENSITÉ		Superficie 1	naximale de p	olanche	r		Nombre de	logements à l'hec	etare
	Vente	au détail		Administration		n Minimal		Maximal	
Ru 3 E f	Par établissemen	nt Par bâti	ment	ent Par bâtiment					
	2200 m²	2200	m²	1	100 m <sup>2</sup>				
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES		1	1					1	
L'empiètement d'un escalier extérieur en cour avant es	t autorisé - article 383								
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT	OU DÉCHARGEMEN	T DES VÉ	HICULES						
ТҮРЕ									
Général									
ENSEIGNE									
ENDERGINE									

USAGES AUTORISÉS									
HABITATION			Type de bâtiment						
		1	Isolé		elé I	En rangée			
		No	mbre de	logements autorisés p		bâtiment	Localisati	on Pro	jet d'ensemble
H1 Logement	Mini	-	1	0		0			
	Maxi	mum	2	0		0			
nombre maximal de bâtiments dans une rangée									
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE									
R1 Parc									
BÂTIMENT PRINCIPAL									
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	Largeur 1	ninimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal	
	mètre	%	mi	inimale	maximale	minimal	maximal	de grands 2 ch. ou + ou	logements 3 ch. ou + ou
	metre	/0		iiiiiaic				85m² ou +	105m² ou +
DIMENSIONS GÉNÉRALES					9 m	1	2		
NORMES D'IMPLANTATION	M	Marge latérale	Larg	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière		Pourcentage d'aire verte	Superficie d'aire
	Marge avant	vani		laterales		аптеге	minimai	minimale	d'agrément
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES	6 m	1.2 m		4.8 1	m	7.5 m		40 %	
MARGE DE RECUL À L'AXE			Hav	vey, Boulev	12.5 mètres				
NORMES DE DENSITÉ		Superficie r	erficie maximale de plancher				Nombre de	logements à l'hecta	re
	Vente	au détail		Adm	inistration		Minimal	Maximal	
Ru 3 E f	Par établissemen	nt Par bâti	ment	Par	bâtiment				
	2200 m <sup>2</sup>	2200	m²	1100 m²					
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
L'empiètement d'un escalier extérieur en cour avant est au	itorisé - article 383								
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU	J <b>DÉCHARGEMEN</b>	T DES VÉ	HICUL	ES					
ТҮРЕ									
Général									
ENSEIGNE									
TYPE									

Type 1 Général

HABITATION				Type d	e bâtiment	t				
			Isolé	Ju	melé	En	rangée			
			Nombre	e de logement	s autorisés	par b	âtiment	Localisati	ion	Projet d'ensemble
H1 Logement	Minin		1		0	0				
	Maxim	num	2		0		0			
nombre maximal de bâtiments dans une rangée										
				e de chambre		s par b		Localisati	ion	Projet d'ensemble
H3 Maison de chambres et de pension	Minin		4		0		0			
AT CONT. AT CO. TO THE TOTAL T	Maxim	num	9		0		0			
ECRÉATION EXTÉRIEURE R1 Parc										
BÂTIMENT PRINCIPAL										
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	Largeur m	inimale		Hauteur minimale maximal				d'étages		ntage minimal
	mètre	9/	<u> </u>					maximal	de gra	nds logements  3 ch. ou + ou
, ,	metre		°	minimate					85m² ou +	105m² ou +
DIMENSIONS GÉNÉRALES					7.5 n		1	1		
NORMES D'IMPLANTATION	Manage account	Mar laté:		Largeur combinée des con latérales		ours	Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte	
NORMES D IMILANTATION	Marge avant	iatei	laie			arriere		minimai	minimale	d'agrément
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES	6 m	1.2	m	4.8 m		7.5 m			40 %	
NORMES D'IMPLANTATION PARTICULIÈRES										
H3 Isolé 4 à 9 chambres	6 m	1.5	m	6	m		7.5 m	1	40 %	
MARGE DE RECUL À L'AXE				Hawey, Boule	evard			ı	12.5	mètres
NORMES DE DENSITÉ		Superfi	cie maxii	male de planch	ier			Nombre de	logements à l'he	ectare
	Vente	au détai	1	Ad	Administration		Minimal			Maximal
Ru 3 E f	Par établissement		bâtiment	ent Par bâtiment		:				
	2200 m <sup>2</sup>	2	2200 m²		1100 m²					
	,		,							
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU	J DECHARGEMEN'	Γ DES	VEHIC	CULES						
ТҮРЕ										
Général										

USAGES AUTORISÉS										
HABITATION			Type de bâtiment							
		Isolé	á J	umelé	En range	ée				
		Nombi	re de logemer	nts autorisés	par bâtime	nt	Localisati	ion Pi	ojet d'ensemble	
H1 Logement	Minin	-		0	0					
	Maxim	um 2		0	0					
nombre maximal de bâtiments dans une range	<u>ée</u>									
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE R1 Parc										
BÂTIMENT PRINCIPAL										
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	Largeur m	inimale	Hauteur		Nom		d'étages		age minimal	
	mètre	%	minimale	maxima	ale mir	minimal maximal		2 ch. ou + ou	s logements 3 ch. ou + ou	
, ,	mede	, 0	- IIIIIIIIIII					85m² ou +	105m² ou +	
DIMENSIONS GÉNÉRALES				7.5 m		1	1			
NORMES D'IMPLANTATION	Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales			arge rière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte	Superficie d'aire	
NORMES D IVII LANTATION	Marge availt	iaterate	laterates		aı	ileie	IIIIIIIII	minimale	d'agrément	
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES	6 m	1.2 m	4.8 m		7.	5 m		40 %		
MARGE DE RECUL À L'AXE			Hawey, Bou	llevard			L	12.5 me	etres	
NORMES DE DENSITÉ		Superficie max	imale de pland	cher			Nombre de logements à l'hectare			
	Vente a	au détail	A	dministration	n		Minimal	1	Maximal	
Ru 3 E f	Par établissement	Par bâtimer	nt Par bâtiment							
	2200 m²	2200 m <sup>2</sup>		1100 m²						
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT	OU DÉCHARGEMENT	Γ DES VÉHI	CULES					·		
TYPE										
Général										
ENSEIGNE										
ТҮРЕ										
Type 1 Général										
Type i General										

Type 1 Général

HABITATION				Trono	de bâtim	ont					
HABITATION		<u> </u>	Isolé		ue batiii Iumelé		n rangée				
				e de logeme				Localisat	ion P	rojet d'ensemble	
H1 Logement	Mini	mum	1	e de logeme	1	ses pai	0	Localisat	ion	rojet u ensembr	
111 Logement	Maxi	-	2		1		0				
nombre maximal de bâtiments dans une range					-						
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE											
R1 Parc											
NORMES DE LOTISSEMENT											
	Superficie Largeur										
	minimale	maxi	imale	minimale	max	imale	Profond	leur minimale			
DIMENSIONS GÉNÉRALES	324 m²			13.5 m	<u> </u>			24 m	<u> </u>		
BÂTIMENT PRINCIPAL											
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	Largeur 1	ninimal	le	H	auteur		Nom	ore d'étages	Pourcent	age minimal	
DIMENSIONS DE BATIMENT TRINCITAE	mètre		%			imale		maximal	de grand 2 ch. ou + ou	ds logements 3 ch. ou + c	
	metre		%0	minimale	max	ımaie	minimal	maximai	85m² ou +	105m² ou	
DIMENSIONS GÉNÉRALES					9	m	1	2			
DIMENSIONS PARTICULIÈRES											
H1 Jumelé 1 logement	5.5 m		1		9	m	1	2			
				Largeur cor		s cours	Marge	POS	Pourcentage	Superficie	
NORMES D'IMPLANTATION	Marge avant	lat	érale	la	térales		arrière	minimal	d'aire verte minimale	d'aire d'agrémen	
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES	6 m	1.	.2 m		4.8 m		7.5 m		40 %	u agremen	
NORMES D'IMPLANTATION GENERALES  NORMES D'IMPLANTATION PARTICULIÈRES											
H1 Jumelé 1 logement	6 m	3.	.5 m				7.5 m		40 %		
MARGE DE RECUL À L'AXE		-		Hawey, Bo	ılevard		7.10 111			5 mètres	
NORMES DE DENSITÉ		Super		male de plan				Nombre de	logements à l'hec		
NORMES DE DENSITE	Vente	Vente au détail Administration						Minimal	Maximal		
Ru 3 E f	Par établissemer		ar bâtiment								
	2200 m²		2200 m <sup>2</sup>								
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT	OU DÉCHARGEMEN	T DE	S VÉHIC	CULES							
TYPE			~ ,								
Général											
ENSEIGNE											
ТҮРЕ											

TYPE

Type 1 Général

USAGES AUTORISÉS								
HABITATION			Type de bâtiment Isolé Jumelé F					
				Jumelé	En rangée			
			bre de logem		s par bâtiment	Localisat	ion Pr	ojet d'ensembl
H1 Logement	Mini			0	0			
1 1110	Maxir	num 3		0	0			
nombre maximal de bâtiments dans une rangée		N	L Jl		es par bâtiment	Localisat	t D	ojet d'ensemble
H3 Maison de chambres et de pension	Mini			0	0	Localisat	ion Fr	ojet u ensembi
115 Maison de chambles et de pension	Maxir			0	0			
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE	Huan	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		0	0			
R1 Parc								
NORMES DE LOTISSEMENT								
	Superi	ficie		Largeur	1			
	minimale	maximale	minimale		nale Profon	deur minimale		
DIMENSIONS GÉNÉRALES	300 m <sup>2</sup>		12 m			25 m	1	
BÂTIMENT PRINCIPAL								
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	Largeur n	ninimale		Hauteur	Non	ıbre d'étages	Pourcenta	ge minimal
DIMENSIONS DU BATIMENT TRINCIPAL			ļ					logements
	mètre	%	minimal	e maxim	nale minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m² ou +	3 ch. ou + ou 105m² ou +
DIMENSIONS GÉNÉRALES				9 m	n 1	2		
NORMES D'IMPLANTATION	Marge avant	Marge latérale		ombinée des c latérales	ours Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrémen
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES	6 m	1.2 m		4.8 m	7.5 m		40 %	
NORMES D'IMPLANTATION PARTICULIÈRES								
H1 Isolé 3 logements	6 m	1.5 m		6 m	7.5 m		40 %	
H3 Isolé 4 à 9 chambres	6 m	1.5 m		6 m	7.5 m		40 %	
	0 111	1.5 111	Hawey, B		,		12.5 mèt	res
MARGE DE RECUL À L'AXE NORMES DE DENSITÉ		Superficie ma				Nombre de	logements à l'hecta	
NORMES DE DENSITE	Vente	au détail	Aimaic de pie	Administration	on	Minimal		laximal
Ru 3 E f	Par établissemen	_	ent			William	14	iaxiiiai
	2200 m <sup>2</sup>	2200 m						
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	2200 111	2200 III		1100 111				
L'empiètement d'un escalier extérieur en cour avant est aut	oricá – artiola 392							
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU	DECHARGEMEN	T DES VÉH	ICULES					
TYPE								
Axe structurant A								